



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**La démarche d'animation territoriale :
l'accompagnement des parcours en cancérologie**

**Pr Benoit Vallet
DGARS Hauts de France**

Avant tout, une logique territoriale

Basée sur :

- **des indicateurs de santé en cancérologie défavorables dans les Hauts-de-France avec des inégalités infra régionales, plus particulièrement marquées dans le Hainaut et l'ancien bassin minier;**
- **une surmortalité en partie expliquée par une surexposition aux facteurs de risque de cancer mais également par des problématiques liées au parcours de soins : retard au diagnostic, rupture de parcours, délais de prise en charge etc.;**
- **la nécessité de disposer d'outils de suivi et de pilotage de ces parcours en cancérologie;**

Mais également :

- **les enseignements de la crise sanitaire avec la création d'équipes territoriales pour faire face à la crise Covid associant tous les acteurs du soin d'un même territoire.**

Une démarche d'accompagnement des parcours

- L'ARS Hauts de France souhaite engager une démarche d'accompagnement sur les filières de prises en charge en cancérologie afin d'agir sur la situation régionale
- Une démarche inscrite dans la feuille de route régionale → **Une action phare et prioritaire pour l'ARS.**
- Objectifs :
 - Formaliser des parcours cancer.
 - Décliner un projet médical de territoire sur des filières prioritaires en cancérologie.
 - Co-construire un projet médical avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en charge.
 - Définir un projet de gouvernance de ce projet.

La démarche d'animation territoriale a été initiée sur le Valenciennois mais à vocation à être dupliquée sur d'autres territoires de la région.

Méthodologie de la démarche

- prioriser des filières de prise en charge (cancers de mauvais pronostic et/ou bénéficiant d'un dépistage organisé)
- définir des parcours types partagés par l'ensemble des acteurs du territoire déclinés autour des grandes étapes de la prise en charge :
 - le diagnostic ;
 - le bilan initial ;
 - la décision thérapeutique ;
 - les modalités de traitement ;
 - les soins de reconstruction (selon les filières) ;
 - la surveillance ;
 - les soins de support et la prise en charge palliative...
- identifier les modalités de coopération avec l'ensemble des établissements du territoire aux différentes étapes du parcours ;
- identifier les points de ruptures dans le parcours et les leviers possibles d'action ;
- définir des indicateurs de suivi des parcours sur le modèle des travaux du COL.

Calendrier des travaux

- accompagnement des acteurs par un cabinet conseil en charge d'animer la démarche
- démarrage sur le valenciennois puis capitalisation de la démarche sur deux autres territoires prioritaires de la région ; territoires pressentis : Lens/Béthune et Amiens/ Abbeville
- lancement des travaux, dernier trimestre 2022

Une démarche ambitieuse au plus proche du terrain ≠ démarche descendante

Un projet qui nécessite la mobilisation et l'implication de tous les acteurs